



COLLOQUE

L'AUTODÉTERMINATION
DU PEUPLE PALESTINIEN :
ENJEUX ET DÉFIS

29 novembre au 1 décembre 2018

Israël-Palestine : de l'apartheid à la résistance

RAPPEL HISTORIQUE

Il est important, pour comprendre les enjeux actuels du conflit israélo-palestinien, de le remettre dans son contexte historique, soit celui d'une occupation coloniale.

La fin du XIXe siècle constitue un point tournant dans cette histoire, car c'est l'époque où naît le sionisme politique, idéologie qui prône l'édification d'une nation pour les Juifs sur la terre de Palestine, alors qu'un autre peuple y vivait déjà. Le sionisme politique annonce un conflit de longue durée dans la région.

Le conflit entre le sionisme politique et la Palestine doit être placé dans un cadre interprétatif rigoureux et précis historiquement, celui du colonialisme de peuplement. Dans ce cadre, l'opposition palestinienne au sionisme politique doit être vue comme une lutte anticoloniale, comme une résistance non pas aux Juifs mais au colonialisme qui veut les déposséder de leur territoire et de leur identité.

Le sionisme politique reçoit un appui important en 1917 lorsque la Grande-Bretagne, la plus grande puissance impériale de l'époque, s'engage à favoriser l'établissement d'un foyer national juif en Palestine (Déclaration Balfour). L'objectif de la Déclaration Balfour a été inclus dans le Mandat sur la Palestine donné par la Ligue des Nations à la Grande-Bretagne, et a été accompagné de mesures concrètes permettant la transformation effective du territoire pour accueillir les immigrants juifs européens.

En 1947, l'ONU décide, par la Résolution 181 de l'Assemblée générale, de partager la Palestine en deux États - l'un arabe et l'autre juif - et accorde 56 % du territoire aux nouveaux venus, qui n'étaient qu'un tiers de la population en 1947.

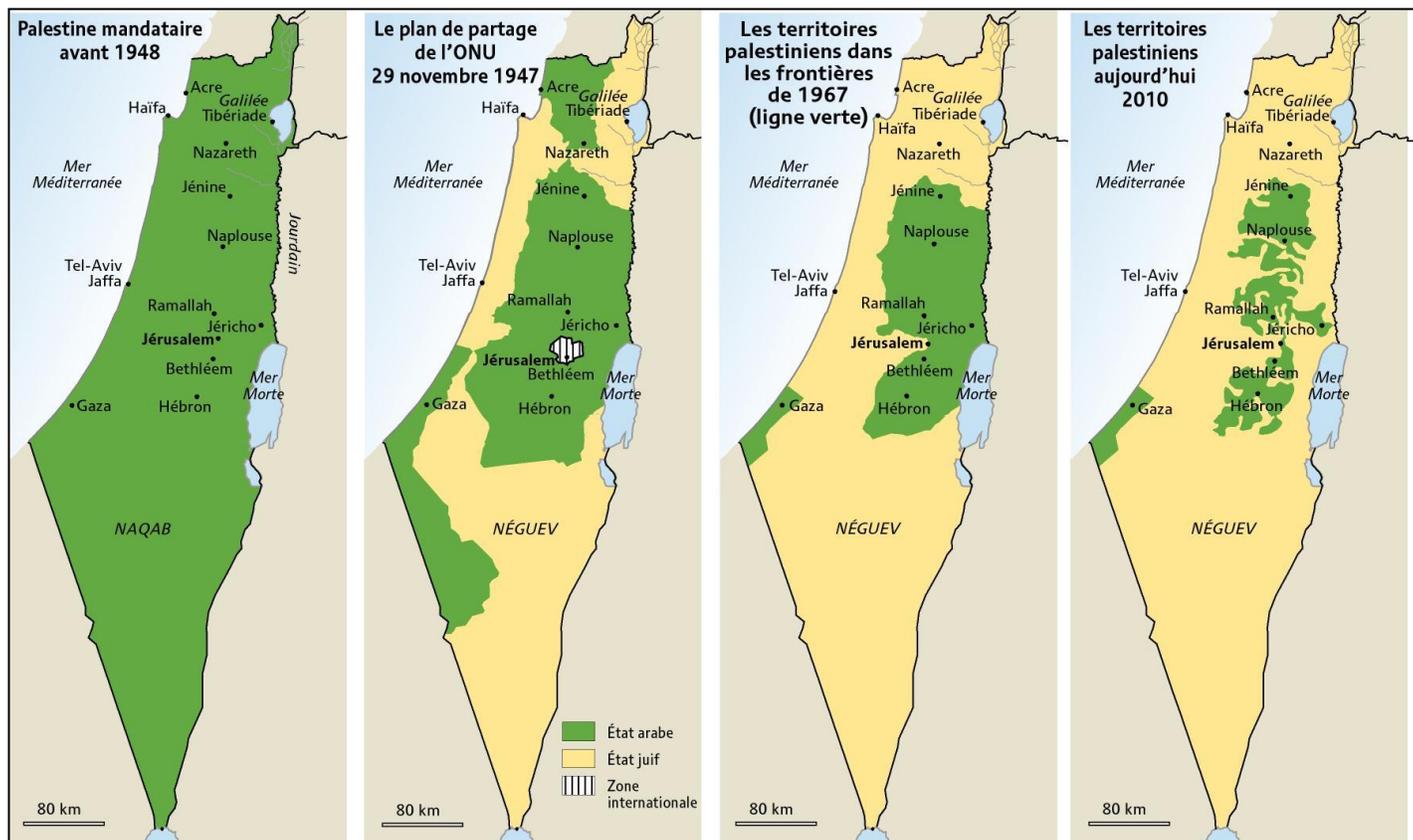
L'assemblée générale de l'ONU n'était composée à l'époque que de 57 pays, dont seulement six pays arabes (il y en a 22 aujourd'hui) et quatre pays africains (il y en a 54 aujourd'hui). De plus, l'assemblée générale n'a pas consulté la population palestinienne sur la partition de la Palestine...

Quant à Jérusalem, un statut international est proposé pour la ville.

Les Palestiniens et les États arabes voisins rejettent ce partage inéquitable.

Le 14 mai 1948, les colons sionistes, organisés en milices, prennent possession du territoire et proclament la création de l'État d'Israël, événement qu'ils présentent comme étant une déclaration d'indépendance. S'ensuit la première guerre israélo-arabe, que les armées arabes, mal préparées, vont perdre. Au moment de l'armistice, en 1949, Israël occupe 78 % du territoire de la Palestine, et a expulsé de 700 à 800 000 Palestiniens, soit près de $\frac{3}{4}$ des habitants de la Palestine d'alors. Cette expulsion du territoire palestinien, un véritable nettoyage ethnique, fut retenue dans la mémoire collective des Palestiniennes et Palestiniens comme une réelle *catastrophe* (*Nakba*, en arabe). Mais la *Nakba* ne peut être considérée comme étant un sous-produit de la guerre de 1948. En effet, les armées arabes réagissaient à un programme d'expulsion entamé par

les milices sionistes *avant* la création d'Israël. Près de la moitié des 700 000 à 800 000 réfugiés palestiniens avaient déjà été expulsés dans les semaines précédant le 14 mai 1948.



L'ONU adopte alors une résolution qui préconise soit la réintégration des réfugié.e.s palestinien.ne.s dans leurs foyers ou leur indemnisation s'ils choisissent de ne pas y retourner. Cette résolution, la Résolution 194, qui était une condition d'admission du nouvel État à l'ONU, ne sera jamais mise en application. Jusqu'à ce jour, Israël refuse de reconnaître le droit de retour de ces réfugié.e.s et de leurs descendant.e.s, ou de les indemniser. De plus, dans les années qui suivent, Israël entreprend de détruire plus de 450 villages palestiniens et d'effacer les traces de leur existence.

En juin 1967, suite à une série de tensions concernant la gestion de l'eau du fleuve Yarmouk en Syrie et du blocage du détroit d'Eilat, Israël déclenche une nouvelle guerre, dite « *Guerre des six jours* » tellement elle a été brève. C'est durant cette guerre que le reste des territoires palestiniens est occupé militairement, ainsi que le Sinaï (Égypte) et les hauteurs du Golan (Syrie). Le Sinaï sera rendu à l'Égypte par la suite, mais les hauteurs du Golan seront annexées (ce qui est illégal en droit international). La Cisjordanie et Gaza restent sous occupation israélienne. Peu de temps après cette guerre, Israël agrandit considérablement les frontières municipales de Jérusalem de façon à inclure une partie importante de la Cisjordanie, puis annexe le tout (ce qui est, encore une fois, illégal en droit international). L'inauguration le 14 mai 2018 par les États-Unis de leur ambassade à Jérusalem *annexée* est donc un acte qui fait fi du droit international.

Aujourd'hui, les gouvernements arabes et la grande majorité des forces politiques palestiniennes ne remettent plus en question le contrôle israélien sur les territoires délimités par la ligne d'armistice de 1949, dite « *ligne*

verte ». Ils insistent pour rappeler qu'il s'agit là d'une injustice majeure, mais reconnaissent aussi que l'Histoire ne comporte pas de fonction « *Rewind* » !

Mais pour les territoires occupés en 1967, le contrôle israélien ne jouit d'aucune légitimité ni du point de vue du droit international ni de celui de la reconnaissance politique par les puissances occidentales, à l'exception des États-Unis qui, sous la présidence de Donald J. Trump, ont endossé politiquement l'annexion – évidemment illégale – de Jérusalem. L'enjeu pour Israël est donc d'amener les dirigeants palestiniens à signer eux-mêmes les documents qui légitiment leur dépossession.

Cela se fera en les cooptant si possible, sinon à force de pressions économiques et diplomatiques. Israël est même allé jusqu'à priver la population de Gaza de vivres, de médicaments et d'électricité pour la punir d'avoir élu le Hamas en 2006. Bombardements israéliens intenses et, du côté opposé, roquettes (bien moins nombreuses et surtout beaucoup moins efficaces) se sont succédé en 2007 et 2008. Une trêve avait été négociée puis brisée par Israël en novembre 2008. En décembre 2008, prétextant (à tort) le fait que le Hamas aurait brisé la trêve, Israël lance une guerre très destructrice sur Gaza. Outre les morts (plus de 1400, surtout des civils) et les milliers de blessé.e.s, l'infrastructure civile de Gaza est détruite.



Un blocus sévère empêchera la population de reconstruire les hôpitaux, écoles, routes et maisons détruites. Le blocus, mis en place depuis 2007, est toujours imposé par Israël (à la fin de 2018), ce qui fait dire à de nombreux observateurs que Gaza est une vaste prison à ciel ouvert.

En avril 2014, le Hamas et l'Autorité palestinienne s'entendent pour former un gouvernement d'unité nationale, ce qui veut dire que le Hamas acceptait indirectement les conditions que le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, avait acceptées : reconnaissance d'Israël, reconnaissance d'ententes déjà établies et renonciation du recours à la violence. Comme il n'y avait plus de raison de maintenir le statu quo (c'est-à-dire maintenir le blocus de Gaza et maintenir la politique de colonisation de la Cisjordanie), Israël devait négocier avec le gouvernement d'unité nationale palestinienne. Mais Israël, ne voulant cesser ni son blocus ni sa colonisation, a profité de l'enlèvement en juillet 2014 de trois adolescents israéliens, enlèvement faussement attribué au Hamas, pour entreprendre une nouvelle « *tonte de la pelouse* », euphémisme utilisé en Israël signifiant une attaque de Gaza et, dans une large mesure, de sa population civile. À la fin de cette opération militaire israélienne, près de 2200 Palestiniens de Gaza, surtout des civils, avaient été tués, sans parler des nombreux blessés et de destruction massive des infrastructures de Gaza.



L'ENJEU DES NÉGOCIATIONS DE PAIX

C'est en 1983 que l'Assemblée générale de l'ONU votait, pour la première fois, en faveur d'un processus susceptible de débloquer la situation. Il consistait à mettre sur pied une conférence internationale sous l'égide de l'ONU, afin d'amener les parties à s'entendre dans un processus encadré par les institutions internationales et qui se référerait au droit international, plutôt qu'au rapport de force brut, pour trouver le compromis adéquat. Cette résolution affirmait que les conditions permettant l'instauration d'une paix globale étaient les suivantes:

- le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, et des autres territoires arabes occupés;
- des accords garantissant la sécurité de tous les États de la région (y compris Israël) à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues;
- le démantèlement des colonies israéliennes dans les territoires occupés en 1967.

Cette résolution a d'abord été refusée par les puissances occidentales, mais elles ont fini par s'y rallier graduellement, surtout après la première Intifada, ou soulèvement populaire, débutée à la fin de l'année 1987, qui les avait convaincues que la situation était intenable.



En 1989, une majorité d'États, y compris la plupart des États occidentaux, avaient fini par se rallier à l'idée d'une conférence de paix dans le cadre de l'ONU. Cependant, les États-Unis proposèrent plutôt la Conférence de Madrid, *qui plaçait la solution du conflit en dehors du cadre de l'ONU*. En parallèle, un autre processus a été mis en marche, celui des négociations directes – mais fort secrètes – entre Yasser Arafat et Israël. Ce processus a abouti aux accords d'Oslo de 1993.



Ces accords étaient fondés sur un compromis historique majeur : les Palestiniennes et Palestiniens abandonneraient définitivement leurs droits sur les 78% de la Palestine historique et ils reconnaîtraient officiellement l'État d'Israël sur ces territoires. Israël, pour sa part, se retirerait des territoires occupés en 1967 (22% de la Palestine historique). Selon le texte des accords d'Oslo, les Palestiniens reconnaissent l'État israélien, mais la réciproque n'était pas vraie : il n'y a absolument aucune référence dans Oslo à un État palestinien.

La stratégie retenue avait été la suivante : dans un premier temps, on négocierait les questions relativement faciles à résoudre. Des mesures seraient prises pour transférer graduellement une partie des pouvoirs à l'Autorité palestinienne et pour relancer l'économie palestinienne, afin de démontrer à la population que la paix améliorerait ses conditions de vie. Ensuite, on aborderait les questions plus épineuses comme les frontières des deux États, le statut de Jérusalem et le droit de retour des réfugiés. Le tout devait prendre cinq ans, au bout desquels un accord définitif devait être signé.

Juste après la signature des accords d'Oslo, certains quartiers arabes de Jérusalem-Est (la partie arabe de Jérusalem) étaient détruits et un programme agressif de « *judaisation* » de Jérusalem était lancé. Une campagne systématique de retrait des permis de résidence aux Palestiniens habitant Jérusalem était aussi mise en place et il devint pratiquement interdit aux Palestiniens de construire des maisons dans la partie arabe de Jérusalem ou autour de celle-ci. La prise de contrôle d'Israël sur les territoires palestiniens a aussi été faite par la construction de routes de contournements – interdites aux Palestiniens – pour consolider les colonies israéliennes et faciliter la circulation des colons. Le nombre de colons a été doublé entre 1993 et 2000, passant de 250 000 à 500 000. À la fin de l'année 2018, le nombre de colons dépasse le 600 000.

Mais ce sont les accords de 1995, dits « *Oslo II* », qui vont permettre à Israël de faire ce que la guerre de 1967 ne lui avait pas permis : entreprendre un vaste programme de prise de contrôle et de colonisation de la Cisjordanie. En effet, ces accords divisaient la Cisjordanie en trois zones, A, B et C, sur lesquelles les Palestiniens avaient un contrôle variable. Dans la zone A ils avaient l'équivalent de pouvoir municipaux. Dans la zone B ce pouvoir était partagé avec la puissance occupante, Israël. Dans la zone C, c'est Israël qui avait le contrôle total. C'est cette répartition des pouvoirs qui a permis à Israël de prendre le contrôle effectif de larges zones, d'y construire des routes réservées aux colons, et de paralyser l'économie palestinienne en instaurant de nombreux checkpoints qui rendaient très pénible le mouvement des Palestiniens à l'intérieur même de la Cisjordanie. Et quand l'Autorité palestinienne protestait, les puissances occidentales rétorquaient qu'il ne fallait pas perturber le « *processus de paix* ».

Parallèlement à ces mesures, les autorités israéliennes insistaient sur leur désir de dialoguer pour aboutir à une paix. Des activités de dialogue entre Palestiniens et Israéliens, consacrées aux « barrières psychologiques » à surmonter mais n'abordant pas la fin de l'occupation, étaient mises en place et appuyées par de généreuses subventions d'organismes internationaux (dont l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI). Mais devant les reculs subis sous les auspices du processus de paix, la plupart des Palestiniennes et des Palestiniens viennent à considérer le mot « *dialogue* » comme étant une supercherie. En effet, ce dialogue visait la normalisation des relations entre les deux sociétés *sans mettre fin à l'occupation*. En d'autres termes, ce qu'on appelait « *processus de paix* » visait à amener les Palestiniens à légitimer leur propre dépossession. Dans les faits, il s'agissait de mettre fin à la résistance palestinienne mais sans mettre fin à l'occupation ni à la violence utilisée par Israël pour la maintenir.

Les conséquences du blocage qui en résultent sont multiples : perte de légitimité des dirigeants palestiniens aux yeux de leur propre population, pourrissement du climat social et politique dans les territoires occupés, situation économique et humanitaire qui se dégrade, désespoir grandissant de la population et radicalisation subséquente, entraînant à son tour plus de violence.

La stratégie épousée par Israël a eu un effet imprévu : l'interpénétration des zones occupées par les colons et celles qui sont habitées par les Palestiniens dans les territoires occupés a instauré un système d'apartheid de fait, et la solution d'un seul État démocratique comme seule alternative refait surface, au grand dam des forces d'occupation.

Mais au lieu de revoir sa politique d'apartheid, Israël l'accélère. En effet, le Parlement israélien, la Knesset, vraisemblablement enhardi par l'inauguration de l'ambassade américaine à Jérusalem, a voté deux mois plus tard une loi que l'on peut qualifier d'apartheid décomplexé. En effet, une majorité de députés israéliens a voté pour une loi selon laquelle « *Israël est l'état-nation du peuple juif* ». Cette loi, dite « *fondamentale* », stipule que « *Israël est la patrie historique du peuple juif [qui] y a un droit exclusif à l'autodétermination nationale.* » Comme 20% de la population israélienne est composée d'autochtones palestiniens non-juifs, il est clair que c'est cette minorité qui est *exclue* du processus politique. *T'ruah*, un groupe de rabbins sionistes, a raison d'affirmer que la nouvelle loi menace l'avenir d'Israël : « *La loi de l'état-nation qui vient d'être adoptée met en péril la démocratie israélienne, légalise la discrimination à l'endroit de 20% de la population israélienne, menace le pluralisme religieux et compromet l'avenir d'Israël.* »

LES NOUVELLES MOBILISATIONS

Convaincus que les États occidentaux continueront à ne rien faire pour résoudre le problème, les acteurs de la société civile se mobilisent donc de plus en plus autour de différentes campagnes de solidarité dont notamment : 1) mettre en place une campagne sérieuse de Boycott, Désinvestissement, et Sanctions (BDS) afin de mettre de la pression sur Israël pour qu'il mette fin à l'occupation, et 2) tenter de briser le blocus en envoyant vers Gaza des bateaux non armés, remplis de vivres, de médicaments et de produits de reconstruction. Une première flottille de solidarité, en juin 2010, a été la cible d'attaques par des commandos israéliens, bien qu'elle se situât en eaux internationales au moment de l'assaut israélien. Parmi les personnes participantes, 9 civils perdent la vie dans l'attaque israélienne. Cette situation a embarrassé Israël et les gouvernements qui l'appuient et a entraîné des pressions sur Israël pour qu'il mette fin au blocus. Mais il est clair à présent que seule la solidarité active et militante, au niveau des sociétés civiles à l'échelle internationale, est susceptible de forcer les gouvernements occidentaux à chercher sérieusement une solution pacifique et juste. À son tour, cette solidarité internationale s'alimente par la résistance palestinienne à son oppression.

La bande de Gaza est particulièrement affectée. Elle est en effet occupée depuis un demi-siècle, vit sous blocus depuis une décennie et subit des attaques périodiques horribles (les plus meurtrières étant l'opération *Plomb durci* à la fin de 2008 et l'opération *Bordure protectrice* en 2014). Faut-il dès lors s'étonner que le peuple palestinien à Gaza rappelle et conteste le nettoyage ethnique de 1948 et manifeste depuis le 30 mars 2018 sous la bannière « *La grande marche du retour* » ? Le retour, c'est dans le territoire historique de la Palestine... En effet, au moins 70% de la population de Gaza est composée de Palestiniens ayant pris refuge dans la bande de Gaza en 1948, lors du nettoyage ethnique de la Palestine. L'État israélien a choisi de répondre en tirant sur des manifestants, tuant en 8 mois au moins 183 manifestants. En outre, environ 24 000 manifestants ont été blessés, soit plus de 1% de la population totale de Gaza.

Des groupes israéliens se mobilisent aussi solidairement contre l'occupation : des militaires refusent de servir dans les territoires occupés; des groupes défendent les droits des Palestiniennes et Palestiniens au logement, au travail décent, à l'eau, contre la discrimination; et font connaître l'histoire effacée de la colonisation de la Palestine par l'État d'Israël. Israël est une redoutable puissance militaire, mais s'avère strictement impuissant pour stopper la grande marche vers la conscience de ces voix encore marginales, mais courageuses.

Pour plus d'information :

- Association France Palestine Solidarité
<http://www.france-palestine.org/>
- United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs/OPT
<https://www.ochaopt.org/> et <https://www.ochaopt.org/maps> pour les cartes
- B'Tselem/The Israeli Information Center for Human Rights in the OPT
<https://www.btselem.org/>
- Gush Shalom
<http://gush-shalom.org/>
- If Americans Knew/What Every American needs to know about Israel/Palestine
<https://ifamericaknew.org/>
- Electronic Intifada
<https://electronicintifada.net/>
- Palestine Solidarity Campaign
<https://www.palestinecampaign.org/>